

VINCI Immobilier s'engage sur un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2030

VINCI Immobilier, l'un des principaux acteurs de la promotion immobilière en France, tant en immobilier résidentiel (logements ; résidences gérées) qu'en immobilier d'entreprise (aménagement, bureaux, hôtels, commerces), présente sa stratégie « ZAN 2030 ». Celle-ci est fondée sur deux engagements ambitieux :

- **Atteindre l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) pour l'ensemble de ses activités de promotion immobilière réalisées sous la marque VINCI Immobilier, dès 2030**

Le ZAN signifie que VINCI Immobilier devra compenser chaque surface artificialisée par la désartificialisation d'une surface équivalente sur d'autres projets en France.

VINCI Immobilier est ainsi le premier promoteur national à s'engager à atteindre le ZAN avec 20 ans d'avance par rapport à l'échéance de 2050 fixée par la loi Climat et Résilience, adoptée en juillet 2021.

- **Réaliser plus de 50 % de son chiffre d'affaires avant 2030, dans des opérations de recyclage urbain.**

Le recyclage urbain consiste à intervenir sur des fonciers en friche et/ou dans des bâtiments obsolètes ou inusités (sites industriels désaffectés, logements vétustes, bâtiments désertés, ensembles de bureaux ou zones commerciales obsolètes, parkings sous-occupés) pour y réaliser des projets neufs ou de réhabilitation.

VINCI Immobilier entend ainsi devenir une référence en France dans ce domaine.

Olivier de la Roussière, Président de VINCI Immobilier, a déclaré :

« Notre stratégie ZAN 2030 repose sur une conviction forte : désormais, le développement urbain fondé sur l'artificialisation des sols n'est plus tenable sur le plan environnemental. Notre responsabilité est de faire émerger un nouveau modèle, privilégiant l'intervention sur des surfaces déjà artificialisées en concentrant nos efforts sur des opérations de recyclage urbain.

Nous sommes le premier promoteur national à nous fixer l'objectif du « ZAN » à l'horizon 2030, mais nous pensons que cet objectif est fondé : le foncier libre va se tarir à mesure que les politiques publiques vont se durcir en matière d'artificialisation. Nous entendons conforter le savoir-faire que nous avons acquis en matière de recyclage urbain tel que démontré à travers plusieurs opérations emblématiques telles que le Village des Athlètes à Saint-Denis et le stade du Ray à Nice. Cette démarche annonce un changement radical pour notre métier de promoteur immobilier, qui devra intégrer les compétences en matière de réhabilitation, de paysage et de préservation de la biodiversité.

Cette stratégie correspond aux aspirations des collaborateurs de VINCI Immobilier, qui ont activement participé à sa définition et sont déterminés à s'engager pleinement pour la mener à bien. Elle s'inscrit également en droite ligne avec l'ambition du groupe VINCI de jouer un rôle moteur dans la transition environnementale. »

A Propos de VINCI Immobilier

VINCI Immobilier, filiale du groupe VINCI, est le premier promoteur national à s'engager à atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN), et ce dès 2030, avec 20 ans d'avance sur les objectifs fixés par la loi Climat et Résilience. Acteur leader en matière de recyclage urbain, VINCI Immobilier intervient essentiellement dans des zones déjà urbanisées ou déjà artificialisées sur tout le territoire, dans les deux grands secteurs du marché : l'immobilier résidentiel (logements et résidences gérées) et l'immobilier d'entreprise (bureaux, hôtels, commerces), s'adressant ainsi aux investisseurs, institutionnels et aux particuliers. VINCI Immobilier apporte également à ses clients son expertise en matière de conseil et de gestion d'immeubles à travers son pôle "services". Grâce à son offre multi-produits et son expertise dans la réalisation de grands projets complexes, VINCI Immobilier accompagne les collectivités locales pour la réalisation de leurs opérations d'aménagement et participe ainsi au développement des zones urbaines. A travers ses filiales OVELIA, STUDENT FACTORY et BIKUBE, VINCI Immobilier exploite et gère des résidences seniors et étudiants ainsi que des résidences de coliving.

www.vinci-immobilier.com



Contacts presse :

Caroline MAUREY
Responsable communication
Tél : 06 69 95 06 88
caroline.maurey@vinci-immobilier.com

EVIDENCE : Marylou Pernaut
Consultante
Tél : 06 88 31 49 57
marylou.pernaut@evidenceparis.fr